ZOOM sur...

L'Association des paralysés de France en

HAUTE LOIRE

Janvier—Février—mars 2012 / **n° 1**

« PACTE 2012 - POUR UNE SOCIETE OUVERTE À TOUS »

P.11

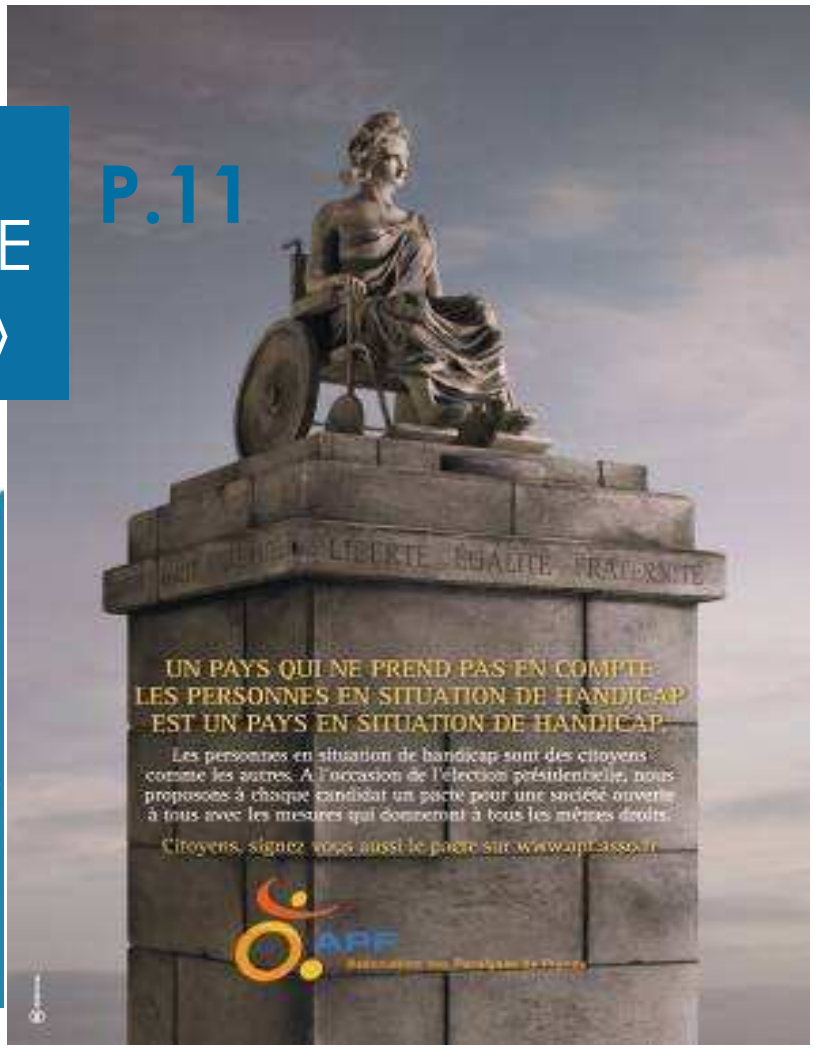

PACTE APF 2012

L'APPEL INTER - ASSOCIATIF P.05

« INVESTIR SUR LA SOLIDARITE »

« DES BATONS DANS LES ROUES » P.08

Retour sur la manifestation régionale du 27 septembre 2011 à Clermont Fd.

ELECTIONS DU CD P.10

2012, année d'élection de votre conseil départemental

Le calendrier des élections et toutes les informations

Bulletin départemental de la délégation APF de HAUTE LOIRE
10 Chemin de Pimprenelle - 43700 BRIVES CHARENSAC - tél. 04.71.05.20.30 - fax 04.71.02.66.74 - dd.43@apf.asso.fr
directeur de publication Delphine MESTRE - parution trimestrielle
http://dd43.blogs.apf.asso.fr

Sommaire

APF EVASION	P3
DALHIR	P3
CINEMA	P4
EMPLOI	P4
APPEL INTERASSOCIATIF	P5
CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE	P5
EN MATIERE DE SANTE	P6
L'ANNEE DU BENEVOLAT	P6
LES LEGS	P6
EN DIRECT DU CD	P7
• LES TRAVAUX DU CD	P7
• CONSEIL APF DE REGION	P7
• CAMPAGNE « DES BATONS DANS LES ROUES »	P8
• BAROMETRE APF ACCESSIBILITE 2011	P9
• ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS NATIONALES	P9
• ELECTION DU CD	P10
• LE PACTE 2012	P11
LES LOISIRS ORGANISES PAR LA DELEGATION	P12
LES ACTIVITES DE RESSOURCES	P14
DEMARCHE D'AMELIORATION DE LA QUALITE	P15
DENTELLE ET HANDICAP	P16
ANNONCES / APF EN DEUIL	P16

Agenda

- **Semaine Nationale** — **du 12 au 17 mars 2011**
- **Odyssée** — **1er avril 2011**
- **Concert SEVEN à Brives** — **14 avril 2011**
- **Fête du Sourire** — **du 5 au 12 mai 2011**

APF EVASION

UN PLUS LARGE CHOIX DANS LES PERIODES DE VACANCES PROPOSEES !!!

L'innovation majeure de cette année, qui fait suite à une modification de l'organisation du service APF Evasion, réside essentiellement dans un choix plus vaste de périodes de vacances proposées.
Nous avons le plaisir de vous informer que le secteur Jeunesse a proposé pour la première fois cette année, un catalogue Enfance Jeunesse Hiver-Printemps 2012 pour les jeunes de 10 à 17 ans (à partir de 3 ans pour les vacances inclusives).
Ce mini catalogue propose :

- Deux séjours de groupe à la montagne,
- Un séjour adapté aux jeunes en situation de polyhandicap au printemps
- Une sélection de séjours de nos partenaires pour des vacances inclusives (ex-séjour intégration)

Votre délégation dispose de quelques exemplaires, n'hésitez pas à prendre contact !!!
En ce qui concerne les séjours Enfance Jeunesse Eté 2012, le catalogue devrait paraître en février.

Pour les séjour adultes Eté 2012, les catalogues ainsi que les dossiers d'inscriptions sont arrivés en délégation.
Ils sont à disposition sur simple demande, ils sont également en ligne sur le site : www.apf-evasion.org
Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à organiser votre séjour et dans la recherche de financement de ce dernier !

Comment financer votre projet vacances ?

Dans le cadre de la PCH le surcoût lié au handicap peut être pris en charge en expliquant le projet et demandant un financement dans le cadre des « charges spécifiques / exceptionnelles ».

Il est également possible de faire une demande de financement ANCV dans le cadre des bourses vacances ANCV.

Ce qui signifie qu'il vous faut préparer votre séjour et vous rapprocher de votre délégation dès aujourd'hui afin de constituer vos dossiers.

La PCH / La prestation de compensation est une aide financière destinée à financer les besoins de compensation liés au handicap des personnes en matière d'aides humaines pour les actes essentiels de l'existence ou une surveillance régulière, pour l'exercice d'une activité professionnelle ou d'une fonction élective, d'aides techniques, d'aides liées à l'aménagement du logement et du véhicule de la personne handicapée, de même qu'à d'éventuels surcoûts dus à son transport, d'aides spécifiques ou exceptionnelles, et d'aides animalières.
Il est possible de bénéficier de la prestation de compensation à domicile ou en établissement selon certaines conditions.

DAHLIR

ENVIE DE LOISIRS INTEGRES ET REGULIERS ? LE DAHLIR PEUT VOUS AIDER…

Mais qu'est ce que le **DAHLIR**?
C'est le Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers.
Créé en 2006 sur le département de la Haute-Loire, il a pour objectif de permettre un accès au milieu dit « ordinaire » pour les LOISIRS, LE SPORT et LES ACTIVITES CULTURELLES, sur tous les territoires de Haute-Loire pour les personnes en situation de handicap.
N'hésitez pas à prendre contact :
24, bvd Alexandre Clair
43000 LE PUY EN VELAY
Téléphone : 04 71 09 80 98
Fax : 04 71 02 81 17
Et à visiter leur site Internet : www.dahlir.fr

CINEMA

INTOUCHABLES

SYNOPSIE
A la suite d'un accident de parapente, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Bref, la personne la moins adaptée pour le job. Ensemble ils vont faire cohabiter Vivaldi et Earth Wind and Fire, le verbe et la vanne, les costumes et les bas de survêtement… Deux univers vont se télescoper, s'apprivoiser, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte qu'inattendue, une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra… Intouchables.

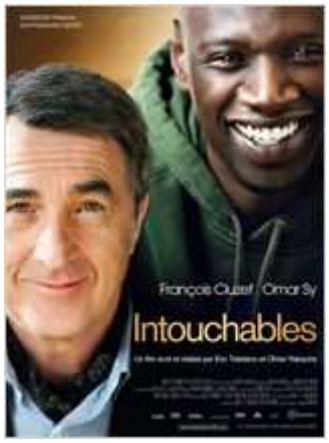

Donnez nous vos impressions, nous publierons vos témoignages !!!!

Pour ceux qui ne l'en pas encore vu il est toujours à l'affiche au Ciné Dike du Puy en Velay !!

A SOULIGNER que le Ciné Dyke a ouvert une séance du film INTOUCHABLES à un public mal entendant par une projection sous titrée. Par la suite, le cinéma du Puy en Velay souhaite proposer d'autres films sous-titrés, accessibles aux personnes sourdes et mal entendantes.

Témoignage :

*« **J**e voulais vous raconter ce film tel que je l'ai ressenti, tiré d'une histoire vrai, la rencontre de deux hommes que tout oppose dans la vie mais que tout finira par rapprocher.*
Le film retrace bien leur histoire, et respecte chaque petit morceau et anecdote de leur parcours plus fort encore les émotions, les craintes, les joies, les peurs ressenties par chacun.
Apprivoisé l'autre dans le respect, la sagesse et aussi l'humour, importante alchimie qui nous aide tant tous DANS LA VIE. Point de pitié mais un combat amical qui aura réussi a rassembler deux êtres sensibles. Ont pourrait presque dire, « la tête et les jambes » mais c'est plus que ça. Tout est bien dosé et on rit beaucoup. Une belle performance d'acteurs que nous livrent Omar SY et François CLUZET. Un film à voir et revoir dès que vous en aurez l'occasion. »

Michel G

EMPLOI

Le guide « Accès à l'emploi » des jeunes en situation de handicap, vient de paraître.
Ce guide a été élaboré afin de proposer des réponses simples et claires pour simplifier la vie des jeunes, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent dans leur parcours de retour à l'emploi.
Il est disponible au sein de votre délégation départementale. Nous pouvons également vous en envoyer un exemplaire sur simple demande.

APPEL INTERASSOCIATIF

INVESTIR SUR LA SOLIDARITE

Le 14 septembre 2010, une cinquantaine d'organisations associatives du champ sanitaire et social tiraient la sonnette d'alarme et appelaient à une mobilisation citoyenne pour la solidarité avec pour leitmotiv : « Investir sur la solidarité ».

Suite à l'appel « Investir sur la solidarité » du 14 septembre 2010, un livret de contributions interassociatives a été édité. Les associations signataires ont apporté, dans ce livret, leurs éclairages sur la nécessité de construire une société solidaire dans tous les domaines : accessibilité universelle, protection de l'enfance et de la jeunesse, emploi, aide à l'autonomie, santé, soutien aux familles, libertés et droits, société inclusive.

Ce livret a pour vocation d'informer le grand public et d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives.

Au niveau national, le lancement a eu lieu lors d'une conférence de presse le jeudi 5 janvier.

Le livret sera envoyé au Président de la République, au Premier ministre, au gouvernement, aux parlementaires, aux membres du Conseil économique, social et environnemental, à la Direction générale de la cohésion sociale, au Défenseur des droits et aux journalistes.

Ce guide est à disposition dans votre délégation départementale et disponible sur simple demande.

Pour aller plus loin : retrouvez le blog www.investirsurlasolidarité.org, l'appel « investir sur la solidarité » à signer en ligne, des vidéos de responsables associatifs et des témoignages de citoyens et d'acteurs de la société civile.

CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE

Pour la deuxième année consécutive, l'APF diffusera la campagne institutionnelle « Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées? »

Réalisée gracieusement par l'agence BDDP Unlimited, cette campagne a été récompensée dans le cadre du 6e Grand prix de la communication solidaire par le 2e prix dans la catégorie affichage.

Diffusée largement, grâce à de nombreuses régies partenaires en TV, presse, radio et affichage, cette campagne vise à sensibiliser l'opinion publique à la question de la place des personnes en situation de handicap dans la société et propose d'agir pour une société ouverte à tous !

EN MATIERE DE SANTE...

Dans votre délégation, le guide CISS (Collectif Interassociatif sur la Santé) du représentant des usagers édition 2011 est disponible et a été entièrement remis à jour.
Il tient compte de la nouvelle gouvernance décidée par la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009, portant sur la réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Dans votre délégation une aide peut vous être également apportée si vous êtes avisés de pratiques illégales en matière de dépassements, de refus de soins ou d'information sur les coûts, afin de le signaler auprès du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins.

Contacts et informations:
CISS AUVERGNE -¨président
Alain PRIM
Le bourg 63220 CHAUMONT LE BOURG
Tel 04.73.82.57.06
cissa63@orange.fr

SANTE INFO DROITS
0810 004 333
La ligne du CISS

ANNEE DU BENEVOLAT

- L'ADMR a organisé une conférence sur le bénévolat le mardi 18 octobre à la salle Jeanne d'Arc au Puy en Velay où Françoise ROUX et Marie Thérèse PICHON étaient présentes.
- Dans le cadre de la journée initiée par le Centre Hospitalier Emile Roux, « hôpital et bénévolat », le lundi 5 décembre 2011, une délégation de bénévoles a représenté l'APF sur un stand d'information dans le hall d'entrée du CH Emile Roux.

- La mairie de Brioude en partenariat avec AVF, a mis à l'honneur les bénévoles les plus méritants et les plus engagés dans les associations brivadoises, lors d'une réception le 12 décembre dernier.
Pour l'association, ce fut une double mise à l'honneur pour Marie France Tixier et Josette Joubert, bénévoles au sein du groupe d'amitié du secteur de Brioude.

LEGS A L'APF

Des centaines de milliers de personnes en situation de handicap, en France, espèrent encore pouvoir un jour vivre comme tout le monde. Dans ce combat d'avenir pour une société ouverte à tous, votre solidarité est, pour nous, essentielle. Si vous souhaitez nous apporter votre soutien au-delà du don, il vous est possible d'envisager d'autres formes de solidarité :
1°- Les Legs = transmettre la vie au-delà de sa propre existence
2°- La donation = engager une impulsion d'avenir, sans attendre
3°- L'assurance-vie, construire une sécurité pour demain
Pour vous accompagner au mieux dans vos démarches, une personne est entièrement dédiée à votre écoute au sein de l'Association des Paralysés de France.

N'hésitez donc pas à contacter Franck Sarriot :
Par téléphone : 01 40 78 69 18 (ligne directe)Par e-mail :
franck.sarriot@apf.asso.fr
Par courrier :
APF- Franck Sarriot
17, Boulevard Auguste blanqui
75 013 Paris.

En direct du CD 43

LES TRAVAUX DU CD43

Dates des derniers CD :
14 septembre 2011,
5 octobre 2011,
9 novembre 2011,
22 novembre 2011,
7 décembre 2011,
18 janvier 2012.

- préparation, organisation et retour de la manifestation / conférence de presse « Des Bâtons dans les Roues »
- organisation, participation et renseignement du « Baromètre de l'Accessibilité »
- informations diverses sur les formations ouvertes aux élus et représentants de l'APF (ex : journées associatives)
- activités animations et ressources de la délégation
- projet stratégique national
- préparation de l'Audit de la délégation
- retour sur les problèmes d'accessibilité et et de transport.Lecture et validation du BP 2012
- élections APF : Renouvellement du CD et élections des commissions nationales

CONSEILS APF DE REGION :

30 septembre 2011 (Issoire)
Retour et bilan sur la manifestation régionale du 27 septembre à Clermont-Ferrand de la campagne « Des Bâtons dans les Roues »,
Arrivée du nouveau directeur général et présentation des actions et des objectifs du nouveau projet associatif,
Travail de recueils de données dans les délégations et d'analyse en CAPFR concernant le schéma de l'offre APF en région,
Présentation et informations sur les legs.

18 novembre 2011 (Issoire)
Travail autour de l'offre APF de région et mise en commun des données des départements Auvergne : questionnement sur toutes les demandes sociales et juridiques qui affluent dans les délégations, problème commun des transports, d'isolement dans les départements et d'appropriation des moyens existants.

13 janvier 2012 (Brives-Ch)
Organisation d'une action régionale autour du Pacte 2012,
Point fait autour du schéma régional de l'offre de service APF, mise en place du comité de pilotage pour les élections des commissions nationales.

Prochaines rencontres :
27 février 2012,
28 juin 2012.

Prochaine dates du CD

- **29 février 2012,**
- **21 mars 2012,**
- **25 avril 2012.**

Nous vous rappelons que le CD est là pour représenter les adhérents du département et que nos réunions sont ouvertes à toutes personnes souhaitant attiré notre attention sur un point de vigilence particulier.

Contact : 04.71.05.20.30 du mardi au vendredi ou cd.43@apf.asso.fr

Représentation :

CDCPH
CCPH
COMEX
CDAPH
Commission communale d'accessibilité
CCAS
….

En direct du CD 43

Campagne « Des Bâtons dans les Roues » :

Nous avons participé activement à cette campagne en nous mobilisant lors de la journée nationale du 27 septembre 2011. Notre délégation a rejoint les délégations Auvergne (Cantal, Allier, Puy de Dôme) pour une manifestation à Clermont-Ferrand place de Jaude avec une chaîne de déplacement et un discours des élus des délégations respectives sur les problèmes d'accessibilité rencontrés.

Voici ce que Marie-Ange Sanial et Alain Midroit ont lu à Clermont-Ferrand :

« *Pour nous, la mobilité dans ce département est un combat de tous les jours, à commencer par le transport qui est le frein numéro un à toute accessibilité. Tout déplacement est un parcours du combattant.*

Le Conseil Général propose un transport à la demande à la destination des personnes en situation de handicap résidant hors communauté d'agglomération, mais ce service est un service minimum :

deux jours par semaine quand il est disponible,

disfonctionnement par secteur (ex: intra-secteur et non inter-secteur)

aucun déplacement le lundi.

Qui accepterait de devoir organiser sa vie sociale sur deux jours par semaine ? Et de plus sectorisée !!!

Concernant le bus adapté de la communauté d'agglomération :

Un seul bus existe et toutes les demandes ne peuvent aboutir

Le déplacement s'effectue là aussi uniquement à l'intérieur de la communauté d'agglomération (là aussi la vie sociale doit se limiter aux 28 communes de la communauté d'agglomération.)

Ce n'est en aucun cas une faveur ni un « effort » que de permettre à une personne en situation de handicap ou à mobilité réduite de se déplacer comme tout le monde.

La loi de 2005 (article 45) précise pourtant que « la chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. »

Nous constatons que les problèmes d'accessibilité nous empêchent de vivre comme tout un chacun :

l'accès aux soins est difficile (cabinets médicaux, dentaires, pharmacies trop souvent inaccessibles…)

L'accès à la culture est compliqué, forcément en premier parce qu'il n'y a plus de transport à l'heure où nous voulons sortir, mais parce qu'aussi les bâtiments culturels ne s'y prêtent pas.

Qui accepterait là aussi de ne pas pouvoir assister à un « spectacle ouvert à tous » juste parce que l'on n'a pas demandé d'ouvrir la porte de derrière par avance ? »

Un courrier a été envoyé aux députés et sénateurs de notre département, afin d'échanger sur ce sujet, et la presse locale a été informée de cet évènement. (article du journal La Montagne du 24/09/2011)

En direct du CD 43

Baromètre APF accessibilité 2011

En partenariat avec l'hebdomadaire national l'Express, nous avons travaillé sur le baromètre APF de l'accessibilité 2011.
Pour cela le CD43 avait invité des adhérents qui représentent l'APF dans différentes commissions du département :
Marie Thérèse PICHON, Madeleine BELLEDENT, Hélène GRANGEON, Daniel DORMAND.

Election des membres des Commissions Nationales

Les membres sont élus pour 3 ans. La composition de ces deux commissions nationales est définie dans la présentation ci-dessous et nécessite, si vous présentez votre candidature, de répondre en fonction de votre situation aux critères qui sont explicités dans le dossier de candidature.

Commission nationale
« politique de la famille »
22 adhérents élus désignés par 3 collèges différents (en sachant que chaque collège est composé de 22 adhérents élus, un par région), à savoir :
12 parents ayant 1 ou plusieurs enfants en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés
5 parents en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés ayant 1 ou plusieurs enfants
5 membres de la famille de la personne en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés - conjoint, frère, sœur.
3 membres du conseil d'administration dont un vice-président.

Commission nationale
« politique de la jeunesse »
Dans chacune des 22 régions, l'ensemble des adhérents élisent un jeune âgé de **18 à 27 ans** en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés.
L'ensemble des jeunes élus seront membres de la CN « politique et jeunesse »
2 membres du conseil d'administration dont un vice-président.

Pour plus de précisions, vous pouvez vous rapprocher de votre délégation départementale et consulter les sites des commissions nationales ou de leurs collèges :
Commission nationale politique de la jeunesse : http://jeune.apf.asso.fr/
Groupe national des parents : http://interparents.blogs.apf.asso.fr/
Groupe national parents en situation de handicap : http://parentsh.blogs.apf.asso.fr/

Calendrier des élections des membres des commissions nationales : « politique de la famille CNPF et politique de la jeunesse CNJ »

J-10 semaines : 23 janvier 2012 : appel à candidature par lettre adressée à chaque adhérent
J-6 semaines : 20 février 2012 : date limite du dépôt des candidatures à la Direction Régionale APF
J-4 semaines : 5 mars 2012 : début du vote des adhérents
J-1 semaine : 26 mars 2012 : fin du vote des adhérents
J : 2 avril 2012 : dépouillement / affichage des résultats. Transmission des résultats à la présidence du CA et aux directeurs des DD de la région.
J+1 semaine : 9 avril 2012 : fin du délai pour envoyer un courrier aux adhérents informant des résultats.
J+5 semaines : 7 mai 2012 : fin du délai de contestation des résultats.
1er et 2 juin 2012 : le CA APF valide l'élection de chaque membre des commissions nationales.

En direct du CD 43

Election du CD

La fonction d'élu du Conseil Départemental fait de vous un acteur privilégié de l'action de l'APF. Vous contribuerez ainsi aux avancées politiques de l'association pour la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Être élu du Conseil départemental de l'APF

C'est apporter à l'association toute votre expérience, votre richesse personnelle, vos compétences et votre temps au service des personnes en situation de handicap et de leur famille. Cela demande une certaine disponibilité.

Très concrètement, c'est s'engager à… :

Participer :

aux décisions politiques de l'APF, avec tous les membres du Conseil Départemental, dans le respect des statuts et de la charte de l'association, des grandes orientations et options votées par l'assemblée générale qui reste souveraine ;

aux réunions du Conseil Départemental (au moins 5 réunions par an)

Respecter :

les décisions du Conseil Départemental. Après un libre débat en son sein, la décision prise à la majorité devient celle de chacun. L'élu se doit de respecter la confidentialité des débats. Toute communication ou publication des travaux du Conseil Départemental est décidée collégialement.

Accepter et remplir les missions confiées par le Conseil Départemental, dans la mesure de ses possibilités :

participation à l'assemblée départementale annuelle, aux réunions régionales ou locales, à divers comités et conseils des structures APF, aux grands évènements (congrès, assemblée générale, manifestation…) afin de recueillir les opinions, les souhaits des acteurs de l'association (adhérents, bénévoles, salariés, usagers, donateurs).

mission de représentation extérieure de l'association (siéger à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, à la Commission Communale d'Accessibilité ou bien au sein des Collectifs Associatifs du Département,…), à un certain nombre d'évènements, de rendez-vous avec des partenaires ou des représentants des pouvoirs politiques.

Ces deux types d'interventions nécessitent l'acquisition progressive d'une compétence sur les grandes questions débattues au Conseil Départemental, ce qui suppose un travail personnel de lecture de la documentation fournie par l'APF et de recherche le cas échéant.

Pour exercer son mandat

Selon vos besoins, des formations pourront être organisées afin de vous permettre de vous perfectionner dans un domaine ou un autre, comme par exemple la prise de parole en public, la législation en vigueur pour tel ou tel domaine d'intervention de l'APF…

La fonction d'élu est toujours bénévole.

Les frais de transport, d'hébergement, de repas, de tierce personne sont remboursés dans les conditions fixées, sur présentation de justificatifs, pour les déplacements que vous aurez à effectuer dans le cadre de votre mission d'élu du Conseil Départemental.

9 janvier 2012 : appel à candidature / adhérents
6 février 2012 : date limite dépôt des candidatures
20 février 2012 : début du vote
12 mars 2012 : fin du vote des adhérents
19 mars 2012 : dépouillement / affichage des résultats
Transmission des résultats à la présidence du CA, au DR et au Responsable Régional Développement Associatif.
26 mars 2012 : fin du délai pour adresser un courrier aux adhérents informant des résultats.
23 avril 2012 : fin du délai de contestation des résultats
1er et 2 juin 2012: le CA donne délégation à chaque membre du CD
Du 3 au 11 juin 2012: installation du CD
Election du représentant et de son suppléant
Désignation des représentants du CD au Conseil APF de Région.
Proposition d'un membre à la Commission Nationale Action Revendication
11 juin 2012: fin du délai d'installation du CD
30 juin 2012 : le CA APF valide la nomination du RD et du RDS.

En direct du CD 43

LE PACTE 2012 C'EST QUOI ?

C'est 12 engagements républicains pour une politique inclusive.
Le pacte est un message fort envoyé aux candidats à l'élection présidentielle mais aussi aux élections législatives.
L'idée est d'être présents, et de rendre visible le handicap dans les débats de société, auprès des élus locaux …
Le lancement de ce pacte s'est fait le 26 janvier dernier au niveau national.
Ce jour là, l'APF a fait la tournée des QG de campagne des candidats à l'élection présidentielle pour leur remettre le Pacte APF 2012.
Un convoi de Smarts aux couleurs du Pacte APF 2012, portant chacune sur le toit un fauteuil roulant au logo d'un parti, a sillonné les rues de Paris pour déposer un pacte et un fauteuil à chaque candidat.
Sur le plan local, le Conseil Départemental se retrouvera le 10 février pour travailler autour de ce pacte.
D'ores et déjà, une action régionale est prévue le 15 mars avec les délégations Auvergne à MOULINS.

Un Pacte à signer et faire signer

Pour renforcer le poids du Pacte APF 2012 auprès des candidats, celui-ci doit recueillir un maximum de soutiens. Pour cela, il suffit de le signer sur apf.asso.fr et de le faire connaître, pour inciter les autres acteurs de l'APF, mais aussi les partenaires, les décideurs politiques locaux, la société civile et tout citoyen désireux d'une société ouverte à tous, à le signer !

Les loisirs organisés par la délégation

VISITE DE L'HOTEL DIEU AU PUY EN VELAY

Le mardi 6 septembre 2011, un groupe de 8 personnes en situation de handicap a eu l'opportunité de visiter l'Hôtel Dieu du Puy en Velay dans le cadre de l'exposition « Regards sur Marie ». Chacun a pu apprécier quelques chefs d'œuvre exposés habituellement au Louvre ainsi que l'architecture du lieu récemment rénové.
D'autre visites seront programmées par la délégation en 2012, dans le cadre du groupe d'amitié du Puy.

Fêtes du Roi de l'Oiseau

LES FETES DU ROI DE L'OISEAU 2011

Invitée par le Conseil Général de Haute-Loire, la délégation APF a accompagné 32 personnes adhérentes de l'association, tous secteurs confondus, et a participé le jeudi 15 septembre 2011 aux fêtes du Roi de L'Oiseau.
Une visite des stands au Jardin Henri Vinay et des camps place du Breuil était proposée, ainsi qu'un spectacle sur l'Esplanade devant le musée Crozatier où jongleurs et bouffons ont amusé le public.
Plongée dans les fêtes Renaissances, tous ont apprécié cette belle journée qui a permis de faire découvrir les fêtes Renaissances à 4 personnes qui jusqu'alors n'avaient pu s'y rendre.

2ÈME VOYAGE A ARGELES / MER

Le premier voyage de juin fut victime de son succès. (18 personnes pour le 1er séjour)
Certains adhérents n'ayant pu y participer faute de place, un second séjour a été organisé par la délégation en septembre du 26 au 30, pour 6 personnes en situation de handicap avec un accompagnateur et un chauffeurautour du même programme.
Le voyage de délégation reste un temps fort de l'année, apprécié de chacun.

N'hésitez pas à faire remonter vos envies de séjour à la délégation qui projette déjà le futur séjour 2012. Il vous est possible aussi si vous le souhaitez de faire partie du groupe d'organisation des séjours en vous mobilisant auprès de Françoise Roux chargée de la vie associative.

FETE FORAINE 2011

Le jeudi 17 octobre 2011, le CCAS de la ville du Puy en Velay avait invité les adhérents de l'APF à une après midi à la fête foraine place du Breuil.
16 personnes en situation de handicap accompagnées par 5 bénévoles et Françoise Roux ont pu profiter pleinement des attractions (chenille, auto tamponnantes…) à leur rythme.
En effet, l'intérêt majeur de cette après midi réside dans le fait que les attractions soient ouvertes exclusivement aux personnes handicapées, permettant ainsi à chacun de pouvoir faire ou se faire aider dans les transferts, sans le stress de la foule, avec des temps de pause plus longs et un encadrement spécifique. Une découverte pour certains et un accueil chaleureux pour tous !!!

LA RONDE DES GROUPES D'AMITIES

Les temps de rencontres des Groupes d'Amitiés des bassins de vie du département sont des moments de convivialité importants.
Les groupes se réunissent une fois par mois, avec une thématique différente, et permettent de rompre l'isolement de nos adhérents.
Le dernier trimestre 2011, les 3 groupes d'amitié se sont réunis : en octobre, pour établir leur calendrier, échanger,
en novembre autour d'un loto
et en décembre autour du traditionnel repas de noël.
En 2012, nous continuons ces rencontres amicales, et nous vous proposerons des dates supplémentaires afin d'aborder des problèmes que vous rencontrez dans le quotidien, ainsi que la vie politique de l'association au sein de « groupe relais ».
Merci aux bénévoles des différents secteurs engagés au sein de ses groupes ainsi qu'aux chauffeurs accompagnateurs et bienvenue à Madame PERBET, nouvelle bénévole du secteur de Monistrol sur Loire.

LES ATELIERS

Le club cuisine continue, il est animé par Emilia et Odette, secondées par Marie Thérèse pour les inscriptions, toutes trois bénévoles. Cet atelier réunit chaque mois une douzaine de personnes, permettant un apprentissage de la cuisine, de l'équilibre alimentaire tout en abordant l'aspect financier (respect du budget). Il développe également la créativité et initie à la dégustation. Faisant suite à l'atelier les après midi sont souvent consacrées à des sorties culturelles comme le 18 octobre, où le groupe est allé au cinéma voir le film « La nouvelle guerre des boutons », ou des projets comme le groupe initiative Carnaval 2012.

L'atelier informatique continue deux après midi par mois les mardis, dans les locaux de la délégation animé par notre bénévole informatique Monsieur André ROCHE.

Groupe initiative Carnaval 2012

Lancée par Emilia l'idée est née de pouvoir participer au carnaval des enfants du Puy en Velay le 24 mars 2012 ouvert également aux associations.
La confection des costumes se fait à la délégation et permet de laisser aller l'imagination de chacun.
Notre présence témoigne de la volonté de nos adhérents de vivre pleinement les évènements de leur département.
Au délà d'une action de sensibilisation une vente sera organisée dans la journée.

LES ACTIONS DE RESSOURCES

ACTION EN PARTENARIAT

THE DANSANT

Le jeudi 10 novembre, PHARMAD revendeur de matériel médical, a organisé au profit de l'APF un « Thé dansant » au Centre Culturel de Blavozy avec l'orchestre PATCRYSPOL.
Le bénéfice de la buvette a été reversée à l'association.
Nous remercions PHARMAD et particulièrement Yannick SOQUET notre interlocuteur sur cette manifestation pour leur initiative et leur intention.
Plus qu'une action ressource, cet après midi aura été l'occasion de passer un moment agréable.

RECUPERATION MOBILES

Depuis le début d'année, un partenariat avec Mobil Vert est engagé.
Mobil Vert est une société responsable, soucieuse de respecter au mieux l'environnement, elle organise le tri et le recyclage des téléphones mobiles quelque soit leur état, en partenariat avec APF Entreprise.
Dans ce cadre là nous récupérons les téléphones portables, batteries et chargeurs, collecte qui peut nous permettre de recolter des fonds pour notre association et de participer à la création d'emploi de personne en situation de handicap au sein de l'atelier adapté APF Entreprise :
1500 portables usagés collectés par mois = 1 emploi pour une personne en situation de handicap.

Nous vous invitons à déposer dès aujourd'hui vos téléphones dans nos locaux à Brives-Charensac, 10 chemin de Pimprenelle.
Les friperies mensuelles organisées dans les locaux de la délégation représentent toujours les principales actions de ressources propres de l'association.
Elles sont organisées tous les 1er vendredi du mois sauf au mois d'Août. Ainsi nous récupérons toujours les vêtements, chaussures, jouets, bibelots … et serions intéressés par des collectes plus répandues sur le département. Avis aux volontaires !! Et bienvenue à Anne FECHE qui depuis 2011 vient consolider l'équipe !!

L'ACTIVITE TEXTILE

LA SEMAINE NATIONALE

Votre délégation organisera durant la semaine nationale du 12 au 17 mars 2012, une vente de brioches dans les grandes surfaces et sur les gros marchés locaux.
Le planning définitif des stands n'est pas encore connu, mais, dores et déjà, vous pouvez vous rapprocher de Françoise Roux, Chargé de la Vie Associative, si vous souhaitez vous impliquer sur cette action de ressources et de sensibilisation.

DEMARCHE D'AMELIORATION QUALITE

L'AUDIT INTERNE

Point sur l'audit interne de la délégation qui a eu lieu les 15 et 16 novembre dernier.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, la Délégation Départementale APF de Haute-Loire a eu son Audit Interne les 15 et 16 novembre dernier, qui est une étape dans la démarche d'amélioration de la qualité.
Cet audit permet de mesurer l'avancement et l'implication des équipes dans cette démarche.
L'audit a été mené par deux auditeurs internes à l'association, à savoir Monsieur Alain RONDOT, aujourd'hui consultant pour les entreprises et associations en auto entrepreneur, ancien directeur d'établissement APF sur la région parisienne et Monsieur Jean Louis CHARPOTIER directeur du SSESD APF de Clermont Ferrand.
L'audit s'est déroulé sur une journée et demi sous forme de divers temps individuels ou collectifs afin de mesurer les évolutions apportées depuis l'évaluation interne, qui pour rappel avait eu lieu en 2008.
Un temps de présentation et de prise de contact avec la Directrice et la Référente Qualité a permis de faire l'historique de la délégation ainsi que de la démarche qualité. Un temps a également été consacré à la visite des locaux.
Les entretiens individuels des salariés a permis aux auditeurs d'avoir une vision plus précise des répartitions des tâches sur la délégation, des modes de fonctionnement de chacun, des avancées dans la méthodologie depuis l'évaluation et des fonctionnements à améliorer.
Un temps d'échange avec les groupes de travail ayant effectué l'évaluation interne a permis de reprendre critère par critère les améliorations apportées et les priorités de travail à mettre en place dans les mois à venir.
Les auditeurs ont également pris un temps avec les élus du Conseil Départemental sur le fonctionnement et l'articulation avec la Délégation Départementale.
En conclusion de ses journées d'audit, les auditeurs ont fait une restitution à l'équipe présente, salariés, élus, bénévoles. Un rapport sera rédigé et adressé à la délégation, ainsi qu'à la direction de la qualité et au bureau régional.
Bilan de ces journées :
La démarche d'amélioration de la qualité est bien installée à la délégation. Il y a un bon investissement de l'équipe. Des évolutions mesurables ont été apportées depuis l'évaluation de 2008.
Il reste cependant des chantiers en cours que nous allons travailler concernant l'accueil en délégation et le transport qui restent des points prioritaires.
Des groupes de travail sont déjà formés et des temps de réunions sont programmés.

LE COQUA

Un nouveau COmité QUAlité va se mettre en place dans les semaines à venir, afin de seconder la Référente dans sa mission de mise en place, de suivi et de veille de la démarche d'amélioration de la qualité en délégation.
Les membres du COQUA sont nommés par la direction pour une période limitée, le plus souvent 3 ans.
Ce comité sera composé de salariés, bénévoles et adhérents souhaitant s'impliquer dans la démarche.
Il se réunira tous les mois selon un planning défini et affiché en délégation.

Il a pour rôle d'élaborer les plans d'amélioration de la qualité, valider les propositions et les documents des groupes de travail, coordonner et contrôler les travaux des groupes de travail, centraliser les documents qualité, veiller à la diffusion pertinente des informations.

DENTELLE ET HANDICAP

« *Depuis octobre 2005, je prends des cours de dentelle. Ces cours sont donnés par le Centre de la Dentelle au Fuseau au Foyer Rural d'Yssingeaux, dans ses locaux au 38-40, rue Raphaël, et la Maison pour Tous de Brives-Charensac.*
Pour permettre aux personnes porteuses de handicap de pouvoir s'initier et pratiquer cet art, le Centre souhaite réaménager et mettre en accessibilité ses locaux et les locaux mitoyens qu'il a acquis.
Le Centre (association loi 1901) n'ayant pas les moyens de financer le coût énorme de ces travaux, une souscription soutenue par la Fondation du Patrimoine a été lancée. Si vous souhaitez avoir plus d'infos ou soutenir le projet, vous pouvez m'en parler ou consulter le site : www.ladentelledupuy.com »

Marie-Ange S.

Annonces

VEND KANGOO avec rampe d'accès fauteuil électrique—122 000 km—juin 2000—diesel—5CV—10 000€ contact : 04.71.00.44.87

A VENDRE FAUTEUIL MANUEL état neuf juin 2011 SPINX—renseignements parc de Matériel : 04.71.05.39.27

A VENDRE CLIO 1.2 tce DE 2008—aménagée avec siège avant pivotant type TURNOUT—blanche—5 places—59000 km—6500€ à débattre — contact : 04.77.37.54.84 / 06.75.15.27.01

LOUE mobil home adapté tout confort pour les personnes à mobilité réduite dans camping 4 * "Le Lac des Rêves" à Lattes à 5 Km de Montpellier. Camping ouvert de Février à Mi Novembre. Location à la semaine du samedi au samedi de 250 € à 750 € selon saison.
Vous pouvez me joindre au 06.62.02.33.07 ou au 04.93.83.96.08 ou par mail à l'adresse suivante : christine.cat@hotmail.fr.

L'APF en deuil

Nous avons la tristesse et le regret de vous annoncer le décès de :
Marie Thérèse AICARDI d'Aurec sur Loire, adhérente
André COURIOL d'Arsac en Velay, adhérent
Yolande VIVAT de Vieille Brioude, adhérente
Odile MASSON, du Puy en Velay, adhérente
Marie Louise AZAS, du Puy en Velay, maman de Didier, adhérent
Alain BESSON, du Puy en Velay, adhérent
Roland DESSIMOND d'Allègre, adhérent
Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Numéro vert :
« APF Ecoute Parents »
attention les horaires ont changé !
mardi de 9H à 12H et de 14H à 17H
jeudi de 14H à 21H au **0 800 800 766**
Cette ligne d'écoute et de soutien est une ligne anonyme et gratuite depuis un poste fixe.

« APF Ecoute Infos »
Situation de handicap moteur
IMC et Paratétra
0 800 500 597

« APF Ecoute Infos SEP »
Sclérose en Plaques
0 800 854 976

Le blog des personnes ayant des difficultés d'élocution :
http://unikom.blogs.apf.asso.fr/

Un nouveau blog pratique vient de voir le jour, pour aider les personnes en situation de handicap moteur à préparer leurs vacances. Ce blog suit le cheminement logique d'une personne qui organise ses vacances. Du transport aux assurances, en passant par l'hébergement, il permet en quelques clics, d'apporter toutes les réponses pour partir en vacances zen!!!!!

http://vacancesaccessibles.blogs.apf.asso.fr